

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 2633**

présenté par
Mme Brugnera et M. Boudié

ARTICLE 21

À la première phrase de l'alinéa 23, substituer au mot :

« prévention de »,

le mot :

« lutte contre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle : ces cellules n'ont pas uniquement vocation à prévenir, en amont, l'évitement scolaire, mais également à lutter contre cet évitement une fois qu'il est constaté.